

Paris, le 23 octobre 2023

L'ACPR publie son rapport statistique annuel :

« Les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance 2022 »

Le rapport statistique annuel l'ACPR est un complément à son rapport d'activité, publié le 31 mai 2023¹. Il constitue un document de référence présentant les principaux chiffres du marché français de la banque et de l'assurance. Il couvre et synthétise **les principales données prudentielles et comptables collectées** auprès des établissements bancaires et des organismes d'assurance supervisés par l'Autorité.

En 2022, dans un contexte caractérisé par de fortes incertitudes macroéconomiques et financières liées aux tensions internationales, à la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, le secteur financier français a démontré sa robustesse.

Ainsi, le bilan du secteur bancaire s'est accru de 4,4 % contre 3,4 % en 2021. Le produit net bancaire, porté par l'amélioration de la marge nette d'intérêt, a également poursuivi sa progression (+ 4 %), à un rythme toutefois ralenti par rapport à 2021. Les banques ont continué à assumer pleinement leur rôle de financement de l'économie en 2022 : le marché du crédit est resté dynamique, comme le montre la progression de 5,4 % des encours de prêts à la clientèle non financière résidente².

L'augmentation des taux directeurs renchérit le coût de refinancement des banques, mais elle leur permet dans le même temps d'accroître les revenus issus de l'octroi de prêts et *in fine* d'améliorer leur marge nette d'intérêt. À moyen terme, la hausse progressive des taux d'intérêt est favorable aux établissements bancaires. Le ratio de solvabilité CET1, quant à lui, passe de 15,8 % à la fin de 2022 à 16,2 % à la fin du 1^{er} semestre 2023. Ces évolutions contribuent à renforcer la solidité du secteur.

Les assureurs ont dégagé un résultat net en forte progression (17,1 milliards d'euros, + 5 milliards par rapport à 2021), grâce à la reprise d'une partie des provisions. L'assurance-vie a connu un léger ralentissement de son activité en 2022 avec une collecte nette totale toujours positive, mais en diminution à 8,4 milliards d'euros. La collecte nette sur les supports en unités de compte (UC) atteint le plus haut niveau observé depuis 2011, avec 38,2 milliards d'euros, soit une croissance de 25 % par rapport à 2021 (30,6 milliards d'euros), tandis que la décollecte nette des fonds en euros se poursuit (-29,8 milliards d'euros contre -12,3 milliards d'euros en 2021). Au 1^{er} semestre 2023, le mouvement s'est poursuivi avec une collecte nette de 3,4 milliards d'euros.

L'assurance non vie enregistre une croissance en 2022, avec des primes en hausse sur l'ensemble des lignes d'activité (dommages aux biens, automobile, dommages corporels...), qui ont compensé des sinistres en augmentation également sur toutes les lignes d'activité : dommages aux biens (+ 21,2 %), automobile (+ 9,8 %), dommages corporels (+ 5 %). En cause l'inflation mais aussi l'intensification et la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes (orages de grêle, inondations, sécheresse). Le montant des sinistres « catastrophes naturelles » a ainsi doublé, atteignant 2,5 milliards d'euros en 2022 contre 1,2 milliard d'euros en 2021.

La solvabilité des organismes d'assurance est au total restée robuste en 2022 avec un taux de couverture du capital de solvabilité requis (CSR) à 247 % fin 2022.

« Les résultats de l'année 2022 et du 1^{er} semestre 2023 attestent à nouveau de la résilience du système financier français, caractérisé par de solides ratios de solvabilité. Les épisodes de crises bancaires du début d'année n'ont ainsi pas entraîné d'effet de contagion vers les établissements français. Nous continuons néanmoins de nous montrer vigilants et opérons un suivi rapproché de la montée des risques associés au contexte géopolitique, marqué notamment par les événements récents au Proche-Orient », commente Nathalie Aufauvre, secrétaire générale de l'ACPR.

¹ [Rapport d'activité 2022 | Banque de France \(banque-france.fr\)](#)

² Ménages, entreprises non financières et administrations résidant en France.

Ce rapport, ainsi que les versions précédentes, sont consultables à l'adresse suivante :

<https://acpr.banque-france.fr/liste-chronologique/chiffres-du-marche-francais-de-la-banque-et-de-lassurance>

À propos de l'ACPR : Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est l'autorité administrative qui contrôle les secteurs de la banque et de l'assurance et veille à la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection de la clientèle des établissements contrôlés et assure la mission de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi dotée de pouvoirs de résolution. Les services opérationnels de l'ACPR sont regroupés au sein de son Secrétariat général.

Visitez notre site <https://acpr.banque-france.fr/> Suivez nous sur LinkedIn et Twitter





BANQUES

Total de bilan :
9 191
milliards d'euros

Ratio de liquidité
(LCR) :
148,8 %

Taux de prêts
non performants
(ménages et entreprises) :
2,7 %

Évolution du
produit net
bancaire :
+ 4,0 %

Ratio moyen de
solvabilité CET1 :
15,8 %

Ratio de couverture
du capital de
solvabilité requis :
247 %

Total des primes
brutes vie et
non-vie :
329,6
milliards d'euros

Résultat net :
+17,1
milliards d'euros

Part des unités
de compte dans
la collecte brute
assurance-vie :
44 %

Total de bilan :
2 748
milliards d'euros



ASSURANCES